

Du Journal des Jésuites à la Relation La harangue de M. d'Ailleboust (1658)

Léon Pouliot, s.j.

Volume 20, numéro 3, décembre 1966

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/302584ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/302584ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (imprimé)

1492-1383 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pouliot, L. (1966). Du Journal des Jésuites à la Relation : la harangue de M. d'Ailleboust (1658). *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 20(3), 345-348. <https://doi.org/10.7202/302584ar>

DU JOURNAL DES JÉSUITES À LA RELATION

La harangue de M. d'Ailleboust (1658)

Nous avons dit déjà que le *Journal des Jésuites de Québec* était une des sources de la *Relation* annuelle.¹ Quand l'heure était venue de rédiger celle-ci, l'auteur puisait dans celui-là des faits circonstanciés et datés, susceptibles d'intéresser le lecteur européen et de lui donner une meilleure intelligence de l'apostolat missionnaire. Nous avons de cela une indication non équivoque dans la harangue de M. d'Ailleboust insérée dans la *Relation* de 1658.

Notons d'abord que celle-ci a été rédigée par le P. Le Jeune, procureur à Paris de la mission du Canada². Les deux premiers chapitres sont faits de deux lettres du P. Ragueneau, présentées par le P. Le Jeune. Le chapitre III, intitulé *Journal de ce qui s'est passé entre les Français et les Sauvages*, commence ainsi: "Outre les deux lettres couchées aux deux chapitres précédents, nous en avons reçu quelques autres et quelques mémoires qui composeront ce Journal." Le genre "journal" est donc du P. Le Jeune. Il présente, selon leur ordre chronologique, les faits contenus dans les documents venus de Québec et dont le lecteur a besoin pour mieux comprendre la harangue de M. d'Ailleboust. Quels sont ces faits ?

1. Pendant que le P. Simon Le Moyne est en ambassade de paix au pays des Iroquois, une troupe de ceux-ci tue trois Français à Montréal. C'était le 27 octobre 1657.

2. Quelques jours plus tard, 11 Iroquois étaient faits prisonniers aux Trois-Rivières, dont cinq étaient dirigés aussitôt

¹ RAPQ, 41 (1963), "Premières pages du Journal des Jésuites de Québec": 5 et suiv.

² BRH, 68 (1966), "La contribution du P. Paul Le Jeune aux Relations des Jésuites de 1650 à 1663": numéro 719.

sur Québec. M. d'Ailleboust, gouverneur par intérim, décide d'en envoyer deux au pays des Agniers "pour avertir leurs gens de leur détention", et aussi dans l'espoir de connaître ainsi les noms des meurtriers de Montréal.

3. Le 31 janvier 1658, trois Agniers arrivaient à Québec. Ils n'étaient pas ceux que M. d'Ailleboust avait envoyés dans leur pays; ce qui les dispensait de dévoiler les noms des meurtriers de Montréal. Mais "ils portaient des lettres du P. Le Moyne et venaient quérir leurs prisonniers". M. d'Ailleboust était manifestement en face d'une finesse diplomatique iroquoise. Que fera-t-il? Mettre ces ambassadeurs aux arrêts? Ce serait là déclencher une guerre dont il redoutait les effets, car il n'était pas en état de la soutenir.

4. Il décida de les recevoir, et, le 12 février, en présence des Hurons et des Algonquins, "il les tança rudement". Sa harangue méritait d'être insérée dans le *Journal*; elle marquait un tournant important dans la guerre iroquoise. Selon nous, le P. Le Jeune en a une copie sous les yeux quand il rédige le chapitre IV, qui a pour titre, *Suite du Journal*. Au lecteur maintenant de juger.

LÉON POULIOT, S.J.

LA HARANGUE DE M. D'AILLEBOUST (1658)

Journal des Jésuites, édition
Laverdière, 230-231.

La harangue d'Onontio fut
en ces termes:

"Je pense que tu me tiens
pour un enfant; si je te parle,
tu fais semblant de m'écou-
ter; tu t'imagines que tu me
tueras quand tu voudras, tout
comme tu fais à un captif.

Relation de 1658, 13-14.

Le truchement français
leur parla à peu près en ces
termes, s'accommodant au
génie et aux coutumes du
pays:

"C'est chose étonnante que
toi, Agnier, tu ne m'estimes
qu'un enfant. Si je te parle,
tu fais semblant de m'écouter.
Tu me traites comme si j'étais

Tu me traites comme on traite un chien; on lui donne des coups de bâton, il crie et s'enfuit; si on lui présente un peu de pain, il flatte ceux qui l'ont battu. Tu tues le Français; il crie: "on m'a tué"; tu jettes un collier en te moquant et dis: "Tais-toi, nous sommes amis". Sache que le Français n'oublie pas ta perfidie continuelle; il s'en vengera, il ne souffrira plus que tu le méprises. Il n'y a qu'un mot: "fais satisfaction ou nomme le meurtrier"; je ne parlerai plus; tu n'es pas homme, tu ne gardes jamais ta parole. Je sais bien que ton armée est en campagne, toi-même l'as dit à l'Onnontagué qui est à Montréal et à tes frères qui sont aux Trois-Rivières, et cependant, tu penses m'amuser avec un collier. Le sang de mes frères crie bien fort; si je ne suis bientôt apaisé, je donnerai satisfaction à leurs âmes. C'est Ondessonk³ que je voulais voir, il ne paraît pas; son écriture que tu portes est si

ton captif, t'imaginant que tu me tueras quand tu voudras. Tu ne me mets pas au nombre des hommes; tu me prends pour un chien. Quand on frappe un chien, il crie, s'enfuit, et si on lui présente à manger, il revient, et flatte celui qui l'a frappé. Toi Agnier, tu me tues; moi, qui suis Français, je crie: "on m'a tué", et tu jettes un collier de porcelaine, comme en me flattant et en te moquant. "Tais-toi", me dis-tu, "nous sommes bons amis". Sache que le Français entend bien la guerre; il tirera raison de ta perfidie qui dure depuis un si long temps. Il ne souffrira plus que tu le méprises. Il n'y a qu'un mot qui serve: "Fais satisfaction, ou dis qui a fait le meurtre. Je ne répondrai plus à tes paroles. Tu n'agis pas en homme; tu ne gardes aucune de tes promesses. Je sais bien que ton armée est en campagne; tu l'as dit en passant à Montréal à l'Onnontagué; tu l'as dit à tes compatriotes qui sont détenus aux Trois-Rivières. Et cependant, tu crois m'amuser avec un collier de porcelaine. Le sang de mes frères crie bien haut; si bien-

vieille que je ne la connais plus. Tu demandes qu'on rende les haches, chaudières, à tes gens; as-tu rapporté ce que tu pillais dans les maisons françaises, il y a deux ans, etc. ? Il n'y a qu'un mot, fais la guerre ou la paix, et ne sois plus traître. Le Français ne craint rien, quand il a résolu la guerre. Tu demandes à l'Algonquin et au Huron ce qu'il a dans le cœur; ton frère, l'Onnontagué a trahi le Huron qui s'était donné à lui, et toi, tu venais et viens casser la tête à l'Algonquin. L'un et l'autre souffre que je t'aie conservé la vie; c'est parce qu'ils m'obéissent; le collier que tu leur as donné leur faisant cette demande, leur devait servir pour t'étrangler, s'ils ne me respectaient.

tôt je ne suis apaisé, je donnerai satisfaction à leurs âmes. D'où vient qu'Ondessonk³ ne paraît point ici ? C'est lui que je demandais, et non pas son écriture, qui est déjà si vieille que je ne la connais plus. Tu es si effronté, que tu oses bien redemander quelques haches et quelques haillons qu'on a pris à quelques-uns de tes gens. As-tu rapporté ce que tes compatriotes ont pillé ? ce que vous avez volé depuis deux ans dans les maisons françaises ? Quitte tes trahisons; faisons la guerre, si tu ne veux la paix; le Français ne sait ce que c'est que de craindre, quand une fois il est résolu à la guerre. Tu demandes à l'Algonquin et au Huron ce qu'ils ont dans le cœur ? Ton frère, l'Onnontagué a tué les Hurons, et tu venais pour massacrer les Algonquins, et tu leur demandes ce qu'ils ont dans le cœur ? Ils souffrent que je te conserve la vie, parce qu'ils m'obéissent; et n'était qu'ils me respectent, le collier dont tu leur as fait présent, aurait servi de licol pour t'étrangler."

³ Ondessonk, le P. Simon Le Moyne, qui était en ambassade de paix chez les Iroquois.